



266021 - Peut-on ressentir ce qui se passe en nous et en notre âme après la mort?

question

Une importante question pour laquelle je souhaite recevoir une réponse. Je l'ai souvent cherchée sur Internet sans rien trouver. Après la mort, l'ange de la mort se saisit de mon âme pour la transmettre à des anges qui me couvriront d'un linceul du paradis. Serai-je conscient de cela? Serai-je conscient de la présence des anges? Les verrai-je? Les anges monteront-ils avec mon âme au ciel de sorte que les anges du ciel diront: quelle est cette bonne âme? - On leur dira: c'est Untel. Serai-je conscient de cela? Les verrai-je? Est-ce que j'entendrai la voix d'Allah quand j'arriverai au 7^e ciel? Il dira: ramenez-le sur la terre. Qu'est-ce qui se passera pour moi? Où va-t-on m'amener une fois redescendu sur la terre? Est-ce que je verrai mon corps quand on le lave et quand on va le déposer dans une tombe?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, ces choses relèvent du mystère (divin) à propos duquel on doit se soumettre sans demander comment (elles se réalisent). Seul Allah connaît les modalités du déroulement de la vie transitoire.

L'âme est une créature comme les autres. La connaissance de sa quitéssence est réservée à Allah le Puissant et Majestueux. Il s'en est réservé la connaissance comme un hadith d'Abdoullah Ibn Massoud (P.A.a) nous l'apprend en ces termes: « Nous nous trouvions en compagnie du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dans un champ. Il s'était appuyé sur une branche de dattier au moment où un groupe de Juifs passaient. L'un d'entre eux dit aux autres : « interrogez-le sur



l'âme. Qu'en pensez -vous? D'autres dirent: il ne vous dira rien de ce que vous pourriez réprouver. Allons! Interrogeons le sur l'âme...Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) se tut et j'ai compris qu'il recevait une révélation divine et je me suis déplacé. Une fois la révélation terminée, il dit: «Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, -Dis: « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur.» Et on ne vous a donné que peu de connaissance. » (Coran,17:85) (rapporté par al-Boukhari)

Allah le Très-haut et le Mesager (bénédiction et salut soient sur lui) ont décrit l'âme dans le Coran et la Sunna comme une chose saisissable au moment du décès, une chose que l'on extrait (du corps) et enveloppe dans un linceul. Elle peut aller et revenir, monter et descendre. Elle peut être retiré comme on retire un cheveu de la patte. Cette description doit être acceptée telle qu'elle est mentionnée dans les Deux Révélations, tout en sachant que l'âme n'est pas comme le corps.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: «la mort d'un homme signifie que son âme a quitté son corps. Quand on l'enterre, l'âme revient-elle au corps ou alors où va-t-elle? Si on la réinsère dans le corps gisant dans la tombe, comment cela se fera-t-il? » Voici sa réponse: « il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit que quand une personne meurt, on lui retourne son âme dans la tombe et l'interroge sur son Maître, sur sa religion et sur son prophète.C'est alors qu'Allah raffermira ceux qui avaient cru en leur inspirant la parole qui rassure ici-bas et dans l'au-delà. Le croyant répondra: Allah est mon Maître. L'islam est ma religion. Muhammad est mon prophète.Quant au mécréant ou hypocrite, il dira , une fois interrogé: haa haa! Je ne sais pas. J'ai entendu les gens dire des choses et je les disais.

La réinsertion de l'âme dans le corps gisant dans la tombe n'est pas comparable à sa présence dans le corps durant la vie d'ici-bas puisqu'elle implique une vie transitoire dont nous ne connaissons pas la modalité puisque nous n'avons reçu aucune information à ce sujet.Nous avons l'obligation de ne pas aborder les affaires relevant du mystère divin dont nous n'avons pas été informé. C'est à ce propos qu'Allah le Très-haut dit: « Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, -Dis: « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur. » Et on ne vous a donné que peu de connaissance. » (Coran,17:36) Extrait de *Fatawa nouroune ala adarb* par al-Outhaymine (2/4) selon la pagination



de la librairie virtuelle Chamilah.

Deuxièmement, le mort ne voit pas son corps quand on le lave ou le transporte vers la tombe car l'âme l'a quitté et ne lui reviendra qu'une fois placé dans la tombe et soumis à l'interrogatoire. Quant au parcours de l'âme, celle qui anime le croyant, une fois redescendue du ciel, elle sera réinsérée dans le corps qu'elle animait. Ensuite, on interrogera l'intéressé dans la tombe et Allah lui inspirera la parole rassurante et on lui élargira sa tombe à perte de vue... Si l'âme avait animé un mécréant, les anges la rassureront qu'il va en enfer pour avoir provoqué le dépit d'Allah. Ensuite, ils la feront monter dans un éta piteux marqué par la peur. On ne lui ouvrira pas les portes du ciel. On la réinsérera dans le corps qu'elle avait animé. Celui-ci sera éprouvé et sa tombe sera retrécie et il sera exposé à la chaleur de l'enfer et à ses vens brûlants. Ceci est détaillé dans le long hadith d'al-Baraa ibn Azib que nous avons reproduit textuellement dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [8829](#).

Le retour de l'âme dans le corps lors de l'interrogatoire est un retour spécial différent de ce qui était le cas dans la vie d'ici-bas comme déjà expliqué. C'est un retour transitoire. La vie du mort, les questions qui lui sont posées et ses réponses, relèvent d'un état transitoire différent de ce qui se passe ici-bas. Seul Allah en connaît la réalité.

Cheikh Ibn Outhaymine dit: « chers frères, nous devons dire à propos des affaires relevant du mystère divin dont Allah nous informe, nous devons dire: nous y croyons et y adhérons. Nous ne formulons pas d'objection car il s'agit d'affaires qui dépassent notre entendement. Voilà la règle à appliquer à propos des affaires relevant du mystère divin ou de créatures d'Allah. S'agissant de ces affaires, on ne dit pas pourquoi ni comment car elles dépassent notre entendement. C'est pourquoi Allah a donné au Messager la réponse à leur question concernant l'âme: «l'âme est l'affaire de mon maître. » C'est une affaire que vous ne pouvez pas cerner. «Il ne vous a été donné que peu de savoir. » (Coran, 17:85) Gloire à Allah! Cela veut dire: avez-vous cerné toutes les sciences à l'exception de celle de l'âme? La plupart des sciences vous échappent puisque vous n'en cernez que peu. C'est étonnant! Ton âme qui te fait vivre et sans laquelle tu ne peux rien faire, tu n'en connais pas la nature! En effet, nous ne savons de l'âme que ce qui en est dit dans les



textes du Coran et de la Sunna. » Extrait de *liqaa al-baab al-maftouh* (169)

Allah le sait mieux.